



Service RH

Description de fonction

1. Identification de la fonction

Dénomination de la fonction : ingénieur mi-temps H/F (contrat à durée déterminée jusqu'au 14.07.2021 avec possibilité éventuelle de reconduction)

Niveau : A

Service : Propriétés communales

Département : Aménagement du territoire & Gestion immobilière

Date de création : 26/08/2020

Rôle prédominant : Support

2. Mission

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean met en location plus de 360 logements à caractère social dont plus de 30% sont des logements passifs et basse énergie. Les 70% restant sont des logements dits énergivores.

L'engagement, subsidié par le programme Politique de la Ville, se fait dans le cadre d'une mission visant la diminution des dépenses énergétiques des locataires communaux par le biais de leur information et de leur sensibilisation aux bonnes pratiques. Le poste vise également l'amélioration du suivi et de la gestion technique des logements en réalisant un diagnostic des actions à mettre en place en priorité ou en soutenant la gestion technique avec l'apport d'une expertise en techniques spéciales (HVAC, ventilation et en particulier système de comptage énergétique).

3. Activités principales

- Guidance en vue de l'adaptation des marchés publics réalisés dans le cadre de la gestion technique des logements (maintenance, réparation, remplacement). Le marché de maintenance actuel prend en charge l'entretien des chaudières et des techniques de ventilation (VMC). Les régulateurs, l'électricité, les compteurs d'énergie, les centrales

3. Activités principales

de comptage, la télérelève et les nettoyages occasionnels des conduites sont des exemples de points à intégrer.

- Etablissement d'un état des lieux des consommations globales par bâtiment ou logement (comparaison avec les valeurs théoriques, les normes PEB et le type de bâtiment)
- Proposition d'amélioration des installations techniques des logements (régulation, consignes et conditions d'ambiance).
- Organisation de visites techniques, de visites à domicile chez les locataires pour identifier les priorités ou les actions qui conviennent.
- Détection des interventions prioritaires pour une meilleure URE (pour les locataires et la Commune propriétaire), création de fiches par bâtiment reprenant les points à améliorer, établissement d'un plan pluriannuel de travaux
- Amélioration des connaissances des locataires en matière d'énergie en vue de la diminution de leurs factures et création de liens entre voisins, mise en place de campagnes de sensibilisation, explication des techniques aux locataires (thermostat, VMC, ...)
- Interface avec le service communal créateur de logements
- Partenariat avec l'asbl Bonnevie dans le cadre du présent projet et de son projet Ambapa
- Référent pour l'accompagnement personnalisé de la Commune par les energy advisors de la Confédération Bruxelloise des Entreprises Non Marchandes (CBENE)
- Reporting des actions et des résultats auprès du pouvoir subsidiant (PDV)
- Tout autre tâche jugée nécessaire à la bonne marche du Service et de la mission

4. Positionnement

La fonction est dirigée par :

Sous l'autorité de l'organisation hiérarchique résultant de l'organigramme

La fonction assure la direction d'un groupe de :

Nombre total de collaborateurs et leur niveau sur lesquels est assurée une direction **hiérarchique ou fonctionnelle**:

- La fonction n'assure pas de direction
- Niveau A

5. Profil de compétences

A. Technique (voir référentiel)

- Connaissances Utilisation rationnelle de l'énergie (URE)
- Marchés publics
- PEB Chauffage
- Réglementations et législations énergie
- Gestion technique des bâtiments
- Rédaction de rapports
- Techniques de sensibilisation
- Comprendre et exprimer des messages techniques, spécifiques
- MS Outlook, MS Excel, MS Word, MS Access

B. Comportemental

- Une expérience de 5 ans minimum dans un ou plusieurs domaines suivant est exigée : régulation de chaufferie, maintenance HVAC, entretien des bâtiments, gestion énergétique,
- Toute expérience en guidance énergétique et sensibilisation des locataires est un atout,

- Savoir distinguer une défaillance technique d'une mauvaise utilisation de l'installation
- Sens relationnel aigu indispensable, diplomate, pédagogue,
- Sens de l'écoute et empathie
- Bonne gestion du stress
- Esprit d'initiative
- Sens de l'organisation et autonomie
- Capacité à dresser des rapports concis et clairs, à synthétiser et à diffuser de l'information utile
- Disponible et mobile, amené à se déplacer fréquemment sur le territoire de la Commune (sans véhicule de fonction)
- Bilingue (niveau Selor)

6. Conditions d'accès

Être titulaire du diplôme de master d'ingénieur

La loi de continuité et de régularité

« *Le service public doit fonctionner de manière continue et régulière, sans interruption, ni suspension.*

» De par cette spécificité le contenu de cette description de fonction pourrait évoluer, subir d'éventuels changements dans l'intérêt du service et dudit principe de continuité et de régularité.